

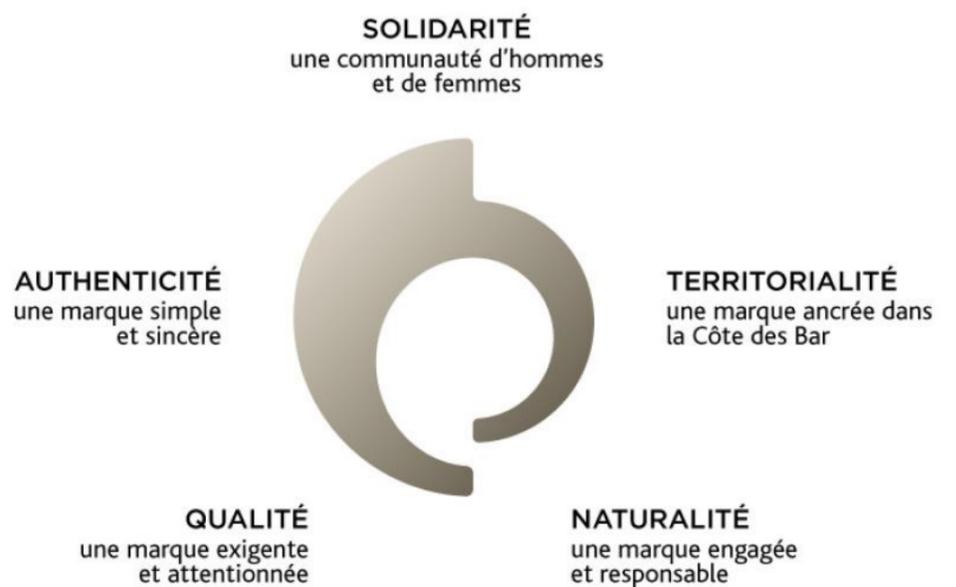


**Mot du président Franck BARROY :**

Voilà plus de 20 ans que nous faisons évoluer nos pratiques viticoles mais nous manquions d'outils pour mesurer, pour progresser et communiquer auprès de nos clients. Avec notre démarche « Vignerons Engagés », nous pouvons désormais nous appuyer sur un référentiel qui implique les adhérents et l'ensemble des collaborateurs de la Maison. Ce label ne se veut pas qu'environnemental, il aborde également l'aspect économique de nos exploitations et notre engagement sociétal dans nos villages et nos associations. Plus de 50 % de nos surfaces livrées à la coopérative sont déjà engagées dans ce label et j'en suis très heureux. Ne nous arrêtons pas, soyons ambitieux, 80% d'ici les 3 prochaines années est un objectif que nous pouvons atteindre et qui répondra à l'attente de nos clients. C'est un réel plaisir de partager avec vous ce premier Rapport Sociétal et Environnemental qui nous permet d'être fiers de notre métier.

**L'ESPRIT MAISON - les 5 valeurs fondatrices**

Fondée par 5 pionniers en 1956 à Ville-sur-Arce, la Maison Chassenay d'Arce, se définit comme une véritable Maison de Vignerons, elle présente des atouts de taille pour créer le meilleur à partir de son terroir : une alliance de compétences, une diversité pour les assemblages, un héritage de 60 ans d'expérience, un outil moderne, une recherche permanente. La Maison s'est construite et perdure grâce à un esprit coopératif indéniable. Chacun apporte ce qu'il a de meilleur pour hisser l'ensemble vers l'excellence, une richesse qui réside dans l'assemblage des différences.



**LA MAISON – En quelques chiffres**

Aujourd'hui, trois générations plus tard, l'esprit des "pionniers" de 1956 est toujours aussi vivace et le désir d'entreprendre encore plus fort. C'est aussi la seule cave coopérative dont la charte ne permet pas de reprise de bouteilles par ses adhérents, chaque vigneron est ainsi un véritable ambassadeur de la marque. Notre nouvelle identité de marque Chassenay d'Arce lancée en 2019 a été pensée pour refléter l'esprit Maison.

130 familles de vignerons	315 hectares de vignoble en appellation champagne	Secteur de la Côte des Bar
3 générations de vignerons	<u>Cépages :</u>	Distance max séparant nos vignobles et la cave : 25 km
30 salariés dont 1 CDD ET 4 VRP	90% pinot noir, l'identité de la Côte des Bar	
	9% chardonnay	
	1 cépage blanc rare : 1% de pinot blanc	

**CHIFFRE-CLES 2019**

Chiffre d'affaires : 26 538 881 € (+18.6% vs 2018)  
 Résultat : 711 K€ (+103% vs 2018)  
 Tirage : 1 632 317 équivalents 75 cl soit 12 242.38 hl  
 Transfert et remuage : 809 042 cols  
 Dégorgement : 860 522 cols dont 157 040 en prestation pour UA  
 Habillage : 865 641 cols dont 48 384 pour Alliance Champagne

**LE COMMERCE**

Marché français : +58% en vol. vs 2018  
 44 agents en 2019 vs 21 agents en 2018  
 Marché export : +68.5% en vol. et +75% en valeur  
 Augmentation du prix moyen : +4%  
 Présence/vente dans 17 pays  
 3062 personnes accueillies en boutique dont 1091 en oenotourisme (51.3% de l'étranger)

**LA VENDANGE**

Début de la vendange le 4 septembre  
 Volume de vendange : 3 443 569 kg soit 10 945 kg/ha  
 Nombre de marcs basculés : 318 sur 14 jours  
 Volume de vins vinifiés : 21 920 hl





### VIGNERONS ENGAGES, C'EST QUOI ?



La RSE, c'est le développement durable appliqué à l'échelle d'une entreprise. C'est intégrer les enjeux sociaux et environnementaux à tous les niveaux de l'entreprise, y compris l'activité commerciale. Ce label RSE est unique et original, il définit un cadre structurant nos actions. A ce jour encore, c'est le seul label spécifique au vin en France qui est complet du pied de vigne à la table du consommateur. Il est basé sur l'ISO 26000 garant d'une viticulture responsable, innovante et respectueuse des personnes et de l'environnement, qui a obtenu dès 2011, le Trophée de l'Agriculture Durable par le Ministère de l'Agriculture.

<https://vignerons-engages.com/>

### LES 4 PILIERS DU LABEL VIGNERONS ENGAGES

#### AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

- Limiter nos consommations d'énergies et d'eau.
- Installer des hôtels à insectes, nichoirs... privilégier les pratiques culturales positives pour la vie des sols et le maintien des espèces animales et végétales.
- Réduire les déchets à la source, diminuer le poids des bouteilles et utiliser du papier issu de forêts gérées durablement.
- Développer des solutions alternatives pour limiter le recours aux molécules chimiques.
- Privilégier les énergies renouvelables pour les engins agricoles, les bâtiments et les équipements oenologiques.

#### GARANTIR UNE QUALITE DE LA VIGNE AU VERRE

- Garantir une transparence totale au consommateur.
- Respecter nos engagements qualité de l'amont jusqu'à l'aval.
- Mettre en oeuvre une stratégie de réduction des produits phytosanitaires.
- Mettre en place des plans d'analyses des vins.

#### SOUTENIR LE TERRITOIRE ET LE PATRIMOINE LOCAL

- Favoriser et renforcer l'ancrage territorial et l'économie locale.
- Préserver le patrimoine viticole et les paysages naturels français.
- Soutenir les installations et le maintien des vignerons au niveau technique et économique.
- Favoriser les fournisseurs locaux et responsables.
- Privilégier les actions de sponsoring et de mécénat en soutenant les associations et projets du territoire.
- Oeuvrer pour le bien-être au travail des salariés.

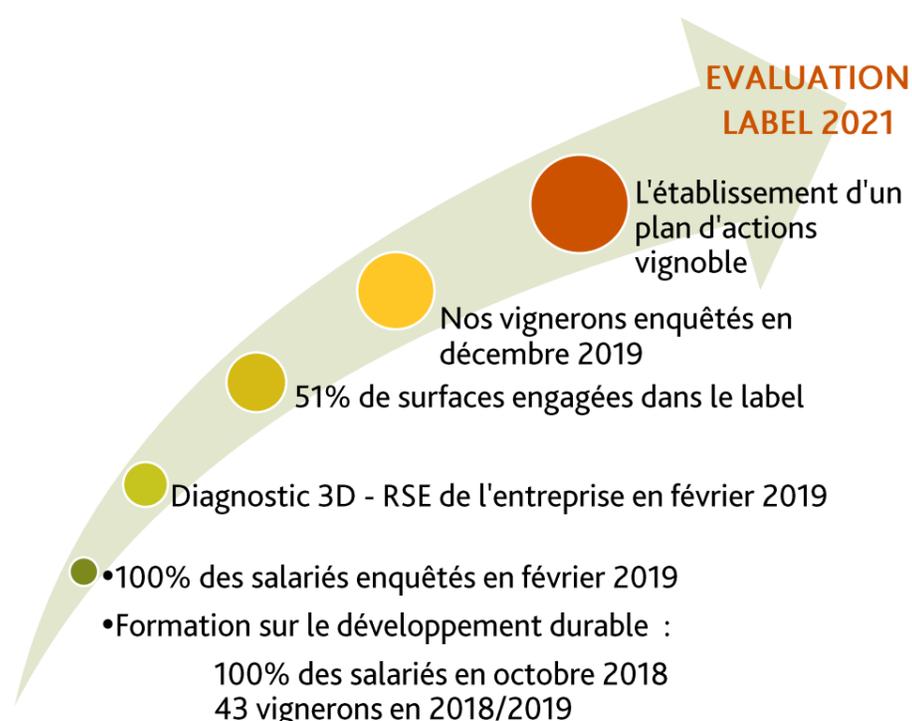
#### OFFRIR LE JUSTE PRIX AU CONSOMMATEUR ET AU PRODUCTEUR

- Créer de nouveaux caveaux de vente au sein des coopératives et domaines.
- Participer à la dynamique économique locale.
- Garantir le bien-être des producteurs.
- Assurer un juste partage de la valeur.
- Garantir la transparence au producteur.
- Réfléchir à la viabilité économique des entreprises et exploitations sur le long terme.

### NOTRE POLITIQUE 2019 ET NOS ACTIONS VERS LA LABELLISATION

Dans ce cadre, nous nous sommes engagés dans une politique de qualité, de sécurité et d'environnement construite autour des axes suivants :

- Assurer les meilleures conditions de sécurité pour notre personnel, nos adhérents et nos visiteurs,
- Satisfaire et anticiper les besoins de nos clients,
- Respecter les obligations légales et administratives applicables en matière de qualité, de sécurité et d'environnement,
- Respecter l'éthique dans nos relations au sein de l'entreprise et avec nos fournisseurs,
- Protéger et respecter l'environnement,
- Mettre en oeuvre une amélioration continue de nos systèmes qualité, sécurité et environnement,
- Assurer en permanence des produits sains, légaux et authentiques.



## NOS AUTRES ACTIONS PRINCIPALES EN 2019

### Protection et suivi du consommateur

- 6 audits internes.
- Obtention de la certification BRC grade AA.
- Mise en place d'un nouveau système pour le suivi des réclamations clients.
- Recueil de 90% de la traçabilité des pratiques de nos adhérents.
- Réalisation de 3 tests traçabilité du raisin au consommateur.



### Développement du BIO

- Maintien de la certification Bio.
- Lancement de la commercialisation de la première cuvée Bio millésime 2013.



### Effort de formation – sécurité au travail

- Taux d'effort de formation = 4.25%. Le minimum pour une entreprise de notre taille est de 1.6%.
- 2 sessions de formation aux gestes et postures pour les salariés.
- 100% des formations sécurité réalisées.
- Taux de fréquence d'accidents du travail = 2.2 et taux de gravité = 1.
- Election des délégués du CSE (avril).
- Evaluation de nos fournisseurs : 44% ont une démarche de développement durable-RSE.

### Parties prenantes

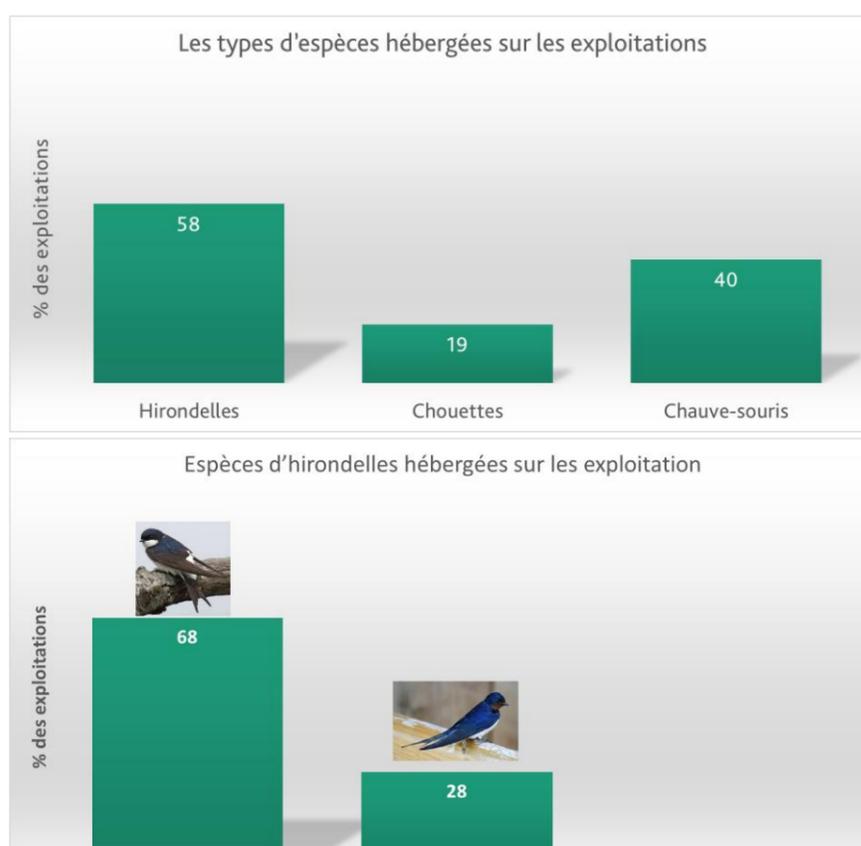
- Première enquête individuelle des salariés en février 2019 par un organisme extérieur ICV : restitution collégiale en avril.
- Rétablissement de la réunion d'expression.
- Mise en place de 3 rendez-vous collectifs d'informations en mai, juin et décembre pour améliorer la communication interne.
- Enquête des adhérents lancée en décembre 2019 : restitution prévue en 2020 avec le plan d'actions.

### Ecoconception

- Création de nouveaux emballages et packagings réfléchis pour minimiser notre impact environnemental.
- La matière première, papier, utilisée pour les étiquettes ou à la fabrication de nos emballages est certifiée FSC, issue de forêts éco-gérées.
- La gamme Essentielles est travaillée avec un papier minéral à base de poudre de pierre dont la fabrication nécessite 80% d'eau en moins (vs tous les autres types de papier dont la base est le bois).
- Les encres utilisées sont majoritairement végétales et les vernis acryliques, à base d'eau.
- Nos étuis et coffrets sont 100% recyclables : coffrets monomatériaux, recyclables dans la chaîne papier (2 à 3 fois moins lourd que le bois à la même dimension), l'encre est réduite à la simple taille du logo et le montage ne nécessite aucune colle additionnelle.
- Faible surface de dorure et un gaufrage commun à toute la gamme permettant ainsi de limiter le nombre de passages en machine, et donc de réduire la consommation d'énergie. La diminution des quantités d'encre et de vernis agit favorablement sur le désencrage et donc sur la recyclabilité de l'étui carton.

### Protection de l'environnement

- Trois bornes de rechargement ont été implantées pour les voitures électriques.
- Mise en conformité ICPE finalisée.
- Baisse de 1.2% de la consommation électrique.
- Diminution du poids de nos nouveaux emballages, information 'tri' apposée clairement sur chacun de nos emballages facilitant le tri des déchets par le consommateur.
- Première enquête biodiversité sur les exploitations pour réaliser un suivi des hébergements des hirondelles, des chouettes et des chauves-souris : 30% de réponses.





## NOTRE POLITIQUE GENERALE 2020

La politique 2020 a été construite autour de la RSE en priorisant les actions. C'est une refonte complète de notre fonctionnement.

Notre feuille de route s'appuie sur les 4 piliers du label Vignerons Engagés. L'axe fort est de mieux échanger avec nos parties prenantes et de mieux prendre en compte leurs besoins : nos adhérents, nos salariés, mais aussi plus largement toutes les entreprises, les organismes, les personnes avec qui nous interagissons.



Améliorer la dynamique/l'implication collective.

Assurer la sécurité, la qualité et la légalité du produit par le respect de la réglementation et les analyses des risques.

Être régulièrement informé et formé pour être en action.

Développer les marchés, améliorer la rentabilité et la satisfaction de nos clients.

Identifier et favoriser les échanges avec nos parties prenantes.

Développer l'amélioration en continue de l'ensemble des services.

Améliorer la biodiversité et suivre l'utilisation de l'eau.

Promouvoir l'esprit de la Maison par sa structure familiale, son ancrage territorial et la qualité de ses produits.

Assurer le développement et la pérennité de la Maison.

## NOTRE POLITIQUE VIGNOBLE 2020

La commission technique vignoble constituée de vignerons a œuvré pour décliner et structurer les axes stratégiques au vignoble qui sont inclus dans la politique générale 2020. Un diagnostic réalisé pour chaque exploitation engagée représentant 51% de nos surfaces a permis d'établir un bilan et un plan d'amélioration individuel pour chacune. Certaines thématiques d'amélioration étant communes à de nombreuses exploitations, un niveau d'actions collectives a vu le jour avec 6 axes stratégiques.

